



**CONSEIL MUNICIPAL**  
**10 MAI 2023**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**DELIBERATION N° 2023-148**

L'an deux mille vingt-trois, le 10 mai à 17h00, le Conseil Municipal de la Ville de Perpignan, régulièrement convoqué le 3 mai 2023 s'est réuni Salle du Conseil, sous la présidence de Louis ALIOT.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Louis ALIOT, M. Charles PONS, Mme Marie BACH, M. André BONET, Mme Marion BRAVO, M. Frédéric GUILLAUMON, M. Jean-Yves GATAULT, M. Jacques PALACIN, Mme Laurence PIGNIER, M. Sébastien MENARD, M. François DUSSAUBAT, Madame Isabelle BERTRAN, M. Frédéric GOURIER, Mme Patricia FOURQUET, M. Xavier BAUDRY, M. David TRANCHECOSTE, M. Edouard GEBHART, M. Jean-Claude PINGET, Mme Michèle RICCI, M. Jean-François MAILLOLS, M. Gérard RAYNAL, Mme Christine ROUZAUD DANIS, Mme Catherine SERRA, Mme Marie-Christine MARCHESI, Mme Florence MOLY, M. Georges PUIG, Mme Charlotte CAILLIEZ, M. Jean-Luc ANTONIAZZI, Monsieur Roger TALLAGRAN, Madame Marie ESTEVES, Mme Chantal GOMBERT, Mme Chantal BRUZI, M. Philippe CAPSIE, Mme Fatima DAHINE, Mme Christine GAVALDA-MOULENAT, M. Bruno NOUGAYREDE, Mme Laurence MARTIN, M. Bernard REYES, Mme Catherine PUJOL.

**REPRESENTE(S)** : Rémi GENIS, ayant donné pouvoir à Jacques PALACIN, Soraya LAUGARO, ayant donné pouvoir à Sébastien MENARD, Sandrine SUCH, ayant donné pouvoir à Marion BRAVO, Roger BELKIRI, ayant donné pouvoir à Jean-François MAILLOLS, Véronique DUCASSY, ayant donné pouvoir à Marie BACH, Michèle MARTINEZ, ayant donné pouvoir à André BONET, Anaïs SABATINI, ayant donné pouvoir à François DUSSAUBAT, Pierre-Louis LALIBERTE, ayant donné pouvoir à Xavier BAUDRY, Jean CASAGRAN, ayant donné pouvoir à Jean-Luc ANTONIAZZI, Jean-Marc PUJOL, ayant donné pouvoir à Laurence MARTIN, Pierre PARRAT, ayant donné pouvoir à Chantal BRUZI, Joëlle ANGLADE, ayant donné pouvoir à Fatima DAHINE, Yves GUIZARD, ayant donné pouvoir à Christine GAVALDA-MOULENAT

**ABSENT(S)** : Mme Marie-Thérèse COSTA-FESENBECK, Mme Christelle MARTINEZ, Mme Danielle PUJOL.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Sébastien MENARD

=====

**Contrat de Ville Perpignan Méditerranée - Avenant 2023**

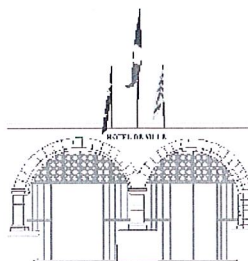
M. Charles PONS expose :

Mes chers collègues,

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine fixe les principes de la nouvelle politique de la ville dont les contrats de ville sont le cadre d'action pour la période 2015-2020, prorogée jusqu'en 2022 en vertu d'un article adopté en loi de finances 2019. Ce « Protocole d'engagements renforcés et réciproques » a été présenté au conseil municipal du 18 décembre 2019.

La loi de finances pour 2022 a acté la prorogation d'une année supplémentaire des contrats de ville en cours, soit jusqu'au 31 décembre 2023

Élaboré par divers partenaires (État, Ville de Perpignan, Perpignan Méditerranée Métropole, Conseil régional, Conseil départemental, Chambres consulaires, bailleurs sociaux, CAF, Pôle Emploi), le contrat de ville Perpignan Méditerranée Métropole définit les piliers et les axes stratégiques et transversaux déclinés sur chacun des 9 quartiers prioritaires de la Ville.



Le programme d'actions, décliné dans le contrat-cadre, présente des fiches-actions assorties de leurs modalités de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation.  
Un appel à projet co-construit par les partenaires définit les priorités annuelles concourant à la réalisation des objectifs du contrat de ville.

Pour cet avenant 2023 du contrat de ville Perpignan Méditerranée Métropole, la Ville de PERPIGNAN participera au financement de **39 actions** pour un montant de **195 000 euros**, actions déclinées de façon suivante :

- Sur le pilier COHÉSION SOCIALE :  
**34 actions** pour un total de **160 800 euros** ;
- Sur le pilier DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE / EMPLOI :  
**5 actions** pour un total de **34 200 euros** ;

Les modalités de financement et les conditions d'exécution seront précisées au porteur de projet dans le cadre de la signature d'un protocole de financement assorti de la « Charte de partage des valeurs républicaines ».

Le Conseil Municipal décide :

- 1) D'approuver, l'avenant 2023, dans les termes ci-dessus énoncés, le financement des actions retenues au titre du contrat de ville Perpignan Méditerranée Métropole 2015 – 2022/2023.
- 2) D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles en la matière,

OÙ cet exposé,  
Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

52 POUR

=====

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

"Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations"

ID Télétransmission : 066-216601369-20230510-172632-DE-J-J

Accusé reçu le : 16 MAI 2023

Affiché le : 16 MAI 2023

M. Charles PONS, Pour le Maire l'Adjoint délégué





## PROGRAMMATION 1 - AVENANT 2023 DU CONTRAT DE VILLE -PERPIGNAN MEDITERRANEE METROPOLE-

Nom du porteur	Intitulé de l'action	Montant proposé
<b>Pilier COHESION SOCIALE</b>		<b>160 800 €</b>
AFEV - ASSOCIATION FONDATION ETUDIANTE POUR LA VILLE	Alliances éducatives pour favoriser la réussite éducative d'élèves en difficultés issus de la géographie prioritaire	7 500 €
AGIR ABCD	Aide aux documents Administratifs Ecrivains Publics	500 €
AGIR ABCD	Ateliers de soutien scolaire et ateliers sociaux linguistiques	2 500 €
AGIT'HE	L'odyssée sensible des artistes et des ateliers itinérants à la portée de tous - Escalade urbaine	6 500 €
ANIMATION SPORT EMPLOI 66	Pass'Sport Nature et Patrimoine	1 600 €
ANIMATION SPORT EMPLOI 66	Pass'Sport Seniors 66	6 200 €
APEX	L'Escalade lieu ressource pour les femmes, les enfants et les jeunes en prise avec les violences conjugales	3 500 €
APF France HANDICAP	Sport pour tous	900 €
APF France HANDICAP	L'art pour tous	2 500 €
ASS DEP DES PO DU MOUVEMENT FRANCAIS P/ PLANNING FAMILIAL	Ateliers de réduction des risques et de renforcement de l'accessibilité aux soins et à la démarche de santé et de prévention auprès des publics des quartiers sous forme de groupes de paroles	4 000 €
BRAVE'ARTS	Urban'Culture	3 000 €
CAF 66	Animation du Réseau d'écoute d'appui et d'accompagnement des parents (reaap 66)	6 750 €
CCAS DE PERPIGNAN	Espace Ressources Numérique 2023	10 000 €
CIDFF 66	Accès aux droits, lutte contre les violences sexistes	5 000 €
COMPAGNIE TROUPUSCULE THEATRE	Egalité Femme-Homme dans tous les quartiers prioritaires	1 500 €
COMPAGNIE TROUPUSCULE THEATRE	Lire, écrire, chanter, danser, interpréter	3 000 €
COATCHS A L'ECOLE	Animation d'ateliers d'alphabétisation	2 150 €
FOYER LAIQUE DU HAUT VERNET RUGBY	De l'école au stade 2023	10 000 €
FOYER LAIQUE DU HAUT VERNET RUGBY	Rugby Nouveau Logis 2023	1 500 €
France VICTIMES 66	France Victimes 66 dans les quartiers	12 000 €
LA CASA BICICLETA	Animations vélo	5 000 €
LE FIL A METISSER	Accueillir, Ecouter et Accompagner, les familles et les professionnels en difficultés dans les quartiers gitans de Perpignan par une approche globale des problématiques	8 000 €
LES PETITS DEBROUILLARDS O.	Quartiers débrouillards Perpignan 2023	2 300 €
LES PETITS DEBROUILLARDS O.	Visca la Bassa	2 000 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DEPARTEMENTALE DES P.O.	C.R.I.A. : Apprentissage des savoirs de base et/ou de la langue française pour faciliter l'insertion des adultes	2 500 €
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT - FEDERATION DEPARTEMENTALE DES P.O.	Projets éducatifs et culturels au sein d'une démarche fédérative	2 000 €
LIRE ET FAIRE LIRE 66	Lire et faire lire	500 €
LOCO COMPAGNIE	Le théâtre de l'alphabet	2 800 €
LOCO COMPAGNIE	Les belles dictées de la Loco	1 500 €
MEDIANCE 66	Permanences d'accès aux droits et aux services de l'association Médiance 66 dans les QPV Perpignan	26 600 €
RESTOS DU CŒUR	Apprentissage du français et aide aux devoirs	4 000 €
UFOLEP 66	Une école, un club, un sport	2 000 €
UFOLEP 66	Sport quartier	4 000 €
UN ESPACE	Préparer les jeunes filles et jeunes garçons des cités Nouveau Logis-/Les Pins à se produire sur scène ou La musique comme soutien à l'éducation et à la socialisation	7 000 €
<b>Pilier DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI</b>		<b>34 200 €</b>
AFER - ASSOCIATION POUR LA FORMATION ROUTIERE	Socialisation et insertion par la sécurité routière	4 000 €
CCAS DE PERPIGNAN	Les chantiers d'insertion du CCAS de Perpignan Cadre de vie et bâtiment, Cadre de vie et Entretien, Corridors écologiques	15 000 €
CIDFF 66	Permanences emploi-formation dans les maisons de quartier	3 000 €
JOSEPH SAUVY	Le petit magasin Sauvy	2 200 €
WORLD HARMONIES	Rumba na ma	10 000 €
		<b>195 000</b>

Vu pour être annexé à la délibération  
**10 MAI 2023**  
du Conseil Municipal en date du.....

Pour le Maire  
LEAUCONT délégué  
  
Charles PONS